

Facebook

# La commission scolaire désapprouve l'amitié entre profs et élèves

Martine Veillette  
Les Hiboux Montérégien

Les professeurs qui ont une page Facebook devraient-ils accepter leurs élèves comme amis? Pour la Commission scolaire des Patriotes (CSP), la réponse est non. Elle suggère aux membres du personnel des écoles de ne pas être amis avec des élèves.

«On n'interdit pas aux membres du personnel d'avoir une page Facebook, mais on déconseille d'être amis avec des élèves. Facebook diffuse des informations personnelles. La relation entre un élève et le personnel ne doit pas être personnelle. Ce n'est donc pas approprié. C'est aussi une question de bon jugement», indique

Catherine Houpert, secrétaire générale adjointe à la CSP.

## Un code d'éthique

Un code d'éthique sur l'utilisation d'Internet est appliqué au sein de toute la commission scolaire. Il stipule qu'un réseau Internet est mis à la disposition des élèves et du personnel, mais que son utilisation doit être en lien avec la mission de l'institution et les objectifs éducatifs.

«On met à la disposition du personnel et des élèves un réseau Internet, mais les utilisateurs doivent avoir du respect envers autrui et la vie privée. Le contenu ne doit pas être haineux ni indécent», soutient Mme Houpert. Dans tous les établissements de la CSP, l'accès aux médias

sociaux est bloqué. «Ce n'est pas utile à la pédagogie», mentionne Mme Houpert.

Les directions des écoles sont chargées d'informer le personnel des règles concernant les médias sociaux au sein de leur établissement. Elles établissent également les sanctions en cas d'utilisation inappropriée des réseaux sociaux. Ces sanctions peuvent aller de l'avis verbal à la suspension. La commission scolaire est présente pour soutenir les écoles qui ont besoin de lignes directrices, mais ne les oblige pas à adopter le code d'éthique.

## Aussi utile que redoutable

Un document réalisé en février dernier par la Centrale des syndicats du Québec, *Les médias sociaux, des outils aussi utiles*

*que redoutables*, sert de guide au Syndicat des enseignants de Champlain. Le document montre les bons et les moins bons côtés des médias sociaux.

«Les problèmes rencontrés évoluent avec Facebook. Avant, quand un élève n'était pas un enseignant, il faisait circuler une pétition dans la classe. Ce n'était pas discret et vite intercepté. Avec Facebook, c'est différent. Les principaux problèmes rencontrés sont des cas d'usurpation d'identité. Des élèves créent un compte au nom d'un enseignant et se font passer pour lui. Il faut limiter son usage sur les lieux de travail, mais il peut aussi être utile dans certains projets ou pour des annonces», indique Martin Cayouette, porte-parole du syndicat.



Le spécialiste des médias sociaux Benoit Descary voit en Facebook un outil pédagogique.

## Les médias sociaux comme outils pédagogiques

Le spécialiste des médias sociaux Benoit Descary qualifie de «dracoenne» la position de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), qui déconseille aux enseignants d'être amis sur Facebook avec leurs élèves.

M. Descary, qui gagne sa vie grâce aux médias sociaux, croit que la décision finale doit revenir aux enseignants. Selon lui, il est possible de conserver sa vie privée tout en ayant des élèves comme amis. «C'est une question personnelle. D'enlever ce pouvoir-là aux professeurs, c'est un peu dur. Tout

dépend de la manière dont c'est utilisé», pense-t-il.

«Il y a plusieurs moyens de contacter les élèves en évitant qu'ils voient les éléments plus personnels que l'on affiche sur notre mur ou dans notre profil. Il y a la fonctionnalité de l'abonnement, qui permet d'afficher du contenu qui apparaît sur les murs Facebook des abonnés. Ça pourrait être pratique pour un professeur de géographie, par exemple, qui mettrait des hyperliens liés à sa matière. Il y a aussi la possibilité de former des groupes d'amis, qui permettent aux professeurs d'empêcher tel ou tel

groupe de voir les publications», explique-t-il.

M. Descary voit même en Facebook un outil pédagogique. «Pour un enseignant qui a une classe un peu difficile, peut-être que ça peut devenir un bon moyen de joindre cette classe-là», avance-t-il.

Le cofondateur de l'entreprise DCE Solutions maintient qu'une sensibilisation doit être faite auprès des enseignants et des commissaires scolaires, qu'il juge mal informés sur les médias sociaux. Selon lui, «il y a une prise de conscience à faire pour apprendre à les utiliser». (MRBL)